Willems.—Un acte de la plus grande brutalité a été commis hier sur le territoire de Willems, près de la frontière au hameau de Mouscron. Quatre jeunes gens de Templeuve ont assailli un journalier, Désiré Derache, et l'un d'eux, Pierre Bonte lui a porté à la tête un violent coup de cassetête. Ces vauriens continuaient à le maltraiter quand l'approche de quelques personnes attirées par les cris de la victime leur fit prendre la fuite et gagner la frontière.

On remarqua alors, en relevant le malheureux Derache, qu'il avait, outre la plaie du front, une très forte contusion à l'épaule. Son état est satisfaisant, mais cette sauvage agression lui vaudra une incapacité de travail pendant quelques semaines.

Voyage à la mer. — Train de plaisir pour Dunkerque, le dimanche 18 juillet.

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Pérenchies, Armentières, Bailleul, Hazebrouck, 5 fr. 50 en 2e classe; 4 fr, 50 en 3e classe.

Aller. — Départ de Tourcoing, 6 h. 55 matin; Roubaix, 7 03; Croix-Wasquehal, 7 10; Lille, 7 35; La Madeleine, 7 47. — Arrivée à Dunkerque, 9 55.

Retour. — Départ de Dunkerque, 8 h. 45 soir. — Arrivée à La Madeleine, 11 05 ; Lille, 11 18 ; Croix-Wasquehal, minuit 11; Roubaix, minuit 17; Tourcoing minuit 25.

TOURCOING

L'incendie de la filature Leloir. — Le feu a pris de nouveau, mardi à onze heures du soir, dans le bâtiment situé rue Ste-Ursule. Les pompiers du poste de l'Hôtel-de-Ville adaptèrent les tuyaux sur les bouches des eaux de la Lys et inondèrent les décombres.

Mercredi matin, la tourelle qui servait d'escalier s'effondrait et, vers une heure et demie, sous l'action du vent, la moitié de la façade de la retorderie s'abimait avec fracas dans la rue Ste-Ursule écrasant les toitures de deux petites maisons placées en face et heureusement évacuées. Ces deux maisons étaient à usage d'estaminets occupés l'une par M. J.-B. Biscop et l'autre par M. Victor Montagne.

Les madriers énormes qui servaient à étayer la muraille se sont brisés en plusieurs morceaux; quant à l'autre partie de la façade, elle menace également ruine et ne tardera pas à s'écrouler si on ne prend pas des mesures immédiates pour la démolir.

Au moment de l'éboulement, les flammes surgirent de nouveau et il fallut encore une fois lancer de l'eau sur tout l'amoncellement de poutres, de coton et de débris de tout genre.

On frémit en songeant aux conséquence qu'aurait pu avoir cet incendie s'il s'était déclaré la nuit ou si l'eau avait manqué; c'eût été peut-être une réédition de ces sinistres épouvantables qui, en 1607, 1617 et 1711 ont désolé notre ville.

Croix-Rouge.— Un affreux accident s'est produit mardi après-midi. Un petit garçon de trois ans, Georges Blomme, est tombé accidentellement dans un seau d'eau bouillante déposé imprudemment près d'un lit improvisé sur lequel l'enfant était couché.

Le pauvre petit être a succombé mercredi matin aux horribles brûlures dont il était couvert, malgré les soins empressés qu'un médecin de Mouveaux lui avait donnés.

LILLE

La Saint-Henri — Une messe a été célébrée ce matin en l'Eglise Ste-Catherine pour le repos de l'âme de M. le comte de Chambord. L'assistance était nombreuse; la messe a été dite par M. le doyen de Ste-Catherine.

Ecole de St-Cyr. — MM. Debay, Desrousseaux, Grimard, Tucard, Varaigne, Gérer et Wanin, tous de Lille, ont été déclarés admissibles à l'école de St-Cyr.

RÉCOMPENSES AUX VACCINATEURS PENDANT L'ANNÉE 1885. — Voici les récompenses accordées par le prefet du Nord aux vaccinateurs des cantons de Roubaix et Tourcoing qui ont fait preuve de zèle et de dévouement 1885:

Médaille d'argent de première classe avec rappel de médaille d'or, Mme Desplanque-Dumoulin, sage-femme à Tourcoing; Mme Berthe Réunin, sage-femme à Roubaix.

Médaille de vermeil. — MMmes Julie Martin, sage-femme à Halluin; Angélique Boussemart, id. à Wasquehal; Dubreuque-Dumoulin, id. à Tourcoing; Gillebert, id. à Roubaix. MM. Alexandre, officier de santé à Flers; Pilippe Lenfant. id. à Linselles.

Rappel de médaille de vermeil avec prime de 25 fr. — Mme Debruyne-Vermerch, sage-femme à Roubaix.

Médaille d'argent de première classe. — Mmes Henry-Desmet, sage-femme à Roubaix; Destombes-Caudrelier, id. à Tourcoing; Pelseler, née Loridan, id. à Roubaix.

MM. Victor Vincent, officier de santé à Mouveau ; Léon Couvronne officier de santé à Hem ; Théophile Barby, id. à Wattrelos ; Camille Staes, docteur à Wasquehal, médaille d'argent de 2e classe.

Mmes Delahousse, sage-femme Tourcoing ; Zoé Doret-Dufour, id., à Roubaix ; Adolphine Deprost Hooghe, id., à Leers ; Léonie Debeyme, id., à Roubaix ; Bailly-Carette, id., a Halluin.

MM. Emile Delecourt, officier de santé à Marcq-en-Barœul, Clémont Lemaire, id. à Willems. Michel Hennart, id. à Neuville-en-Ferrain, Emile Cuisinier, id. à Roncq ; Joseph Richez, à Ascq.

CONCERTS ET SPECTACLES

Choral Nadaud:— Le *Choral Nadaud* offrira à ses membres honoraires un grand concert vocal et instrumental le dimanche 18 juillet, à 4 heures et demie, dans les beaux jardins de M. Cavrois-Mahieu, boulevard de Paris.

Cette société s'est assuré le bienveillant concours de la *Fanfare Delattre*.

Les lettres d'invitation serviront de cartes d'entrée pour les membres honoraires et leur famille logeant sur le même toit. Elles ne sont pas transmissibles ; on est donc instamment prié de s'en munir, car elles seront rigoureusement réclamées au contrôle.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 13 juillet 1886

Présidence de M. Eugène JOURDAIN, président

Jugements

— *J. P. frères, contre F. L.*— Marchés de cardés. — Le tribunal rend un jugement par défaut faute de plaider contre M.F. L., et, comme toutes les demandes ont été dûment notifiées, il condamne M.F. L., à livrer à MM. J. P. frères le solde d'un premier marché et, faute de ce faire, à payer 411 fr. de dommages-intérêts, tout en réservant les droits de recours dedits J. P. frères, pour le préjudice que pourraient leur causer des tissus confectionnés avec une matière défectueuse et livrée. Quant au second marché, le tribunal en prononce la résiliation et fixe les dommages-intérêts à 2,250 fr.

— *F. L. contre D.* — Appel d'une sentence rendue par le conseil des Prudhommes. Le tribunal estime que M. F. L. n'a pas établi le préjudice qui motiverait la demande reconventionnelle en dommages-intérêts formée devant le conseil des Prudhommes, que cette demande était un moyen de procédure pour pouvoir en appeler de la sentence. Il dit l'appel inadmissible et condamne l'appelant à la demande.

N. contre L. S. fils. — Compte de rendement au retordage. Les parties sont renvoyées devant M. Edouard Six, juge commis à l'effet d'entendre leurs explications.

— Une seule cause est plaidée dans cette audience: elle a trait à un contrat de louage passé entre un filateur et son contre-maître. A la suite de désaccord les deux parties demandent la résiliation de l'engagement, mais elles réclament, chacune de leur côté, le paiement de l'indemnité prévue en cas d'application de la clause résolutoire, et elles sollicitent une enquête pour justifier le bien fondé de leurs récriminations.

NORD

Distinctions honorifiques. — Sont nommés officiers de l'instruction publique:

MM. Louis-Georges-Medard-Antenil de Savignon, avocat à Douai; Honoré-Jean-Baptiste Chardard, directeur et professeur à l'Académie communale de musique de Boulogne-sur-Mer; Paul-Ferdinand-Joseph Cuelenaère, directeur de l'Ecole de musique de Douai.

Sont nommés officiers d'académie :

MM. Henri Mory, président-fondateur des concerts populaires de Boulogne; Louis-Auguste-Constant Neveu, architecte, professeur aux Ecoles académiques de Douai; Alfred-Edmond Piébourg, professeur à la Faculté de droit de Douai; Auguste-Jean, maître de conférences à la Faculté des lettres de Douai; Jules-Alexandre Buginard, économe au lycée de Tourcoing; Victor Camille Longuet, professeur de 5e au lycée de Douai.

François-Edouard-Arthur Fougère, commis principal d'inspection académique à Blois; Jean-Baptiste Reiter, directeur d'école primaire supérieure à Douai ; Edmond-Charles Lemaire, instituteur public à Lille ; Augustin Vermeulen, instituteur public à Stape ; Nicolas-Achille Poulain, inspecteur primaire, délégué dans les fonctions de division à la préfecture du Nord ; Mme Julliet (sœur Marie), directrice d'école maternelle à Lille.

Dunkerque.— *Un drame en mer.* — Le trois-mâts anglais *Exilé*, capitaine Pearce, arrivé à Dunkerque depuis dimanche, a été, en cours de traversée, le théâtre d'une scène absolument tragique qui s'est déroulée dans les circonstances que nous allons relater.

L'*Exilé* est parti de New-York le 5 juin avec un chargement de pétrole. Son équipage presque tout entier avait déserté à New-York, fait très ordinaire dans les ports des Etats-Unis. Les déserteurs avaient été remplacés et le capitaine avait même dû engager un second. Pendant un jour tout marcha bien. Le 7 juin, le navire se trouvait par lat. 41,08 N. long. 71,10 O. Il faisait beau temps avec une jolie brise. Le capitaine se trouvait sur le pont veillant à la manœuvre. Le second était à son poste sur la dunette avec les hommes de quart. Vers 11 h. du matin, le capitaine ordonna au second de changer la position de la voiture. Ce dernier mit à exécuter les ordres de son supérieur une lenteur telle que le capitaine irrité manœuvra les cordages lui-même, en exhortant son officier à déployer un peu plus d'activité. Au lieu de se taire le second répondit fort insolemment. Devant une pareille infraction à la discipline, indispensable à bord d'un bord navire, le capitaine ordonna au second de se rendre aux arrêts dans sa chambre.

Ce dernier qui se nomme Fliding, continua à se montrer très insolent et à invectiver le capitaine, il s'ensuivit une discussion très vive, à la suite de laquelle tous deux faillirent d'en venir aux mains.

Tout à coup le capitaine s'aperçut que le second tenait en main un couteau de poche, à la lame effilée.

Prévoyant un danger, il s'empara d'une barre du cabestan et en porta un léger coup à Fliding dans le but de l'effrayer. Il eut le tort de laisser là son arme ; ce que voyant, le second se lança sur lui et le frappa deux fois dans le dos avec son couteau.

La lame, traversant les vêtements épais, laissa dans les chairs une large entaille d'où le sang se se mit à couler en abondance.

Alarmé, le capitaine descendit en toute hâte chercher son revolver et suivit Fliding, en lui ordonnant de se rendre dans sa chambre pour y être mis aux fers.

Le second descendit dans sa cabine. Dès que l'on s'approcha de lui pour le garotter il opposa la plus vive résistance, lançant de tous côtés des coups de pied et de poing.

Il ne fallut rien moins que l'arrivée de tous les hommes de quart pour le déterminer à céder.

Il fut alors enfermé dans sa chambre où il a été maintenu pendant toute la traversée.

Par bonheur les blessures du capitaine étaient peu graves.

A l'arrivée du navire à Dunkerque, M. le Consul britannique a été officiellement avisé du fait.

Après les formalités d'usage, le second a été arrêté et transféré à la maison d'arrêt en attendant sa comparution devant un tribunal maritime ou son départ pour être jugé en Angleterre, suivant ce qui sera ordonné par l'autorité compétente.

BELGIQUE

Comines. — Une rixe, accompagnée de coups de couteau s'est produite lundi soir à Comines.

Vers huit heures, à l'estaminet du *Lion de Flandre*, un sieur Joseph Dekeyser, soldat au 2e chasseurs à pied à Mons, en congé d'un mois dans sa famille, s'est pris de querelle avec des individus qui lui ont porté trois coups de couteau: l'un au front, l'autre au sommet de la tête et enfin un qui a traversé le bras gauche de part en part. Les agresseurs habitent la France; la gendarmerie de Warneton est sur leur piste.

Une heure plus tard, le sieur Julien Leplat a été assailli sur la route de Comines à Wervicq par un vagabond qui lui a porté plusieurs coups de couteau et lui a fait au bras gauche et aux épaules des blessures assez graves.

Les funérailles de M. Malou ont eu lieu hier à Woluwe.

Ces funérailles ont été dignes de l'illustre défunt; comme la vie de l'homme d'Etat, elles ont été simples, bourgeoises.

A celui à qui tous les honneurs officiels étaient dus, il convenait qu'en exécution de ses dernières volontés, les obsèques fussent des plus modestes.

M. Beernaert, chef du cabinet, tous les ministres, un grand nombre de sénateurs et députés étaient présents.

M. le comte John d'Oultremont, grand-maréchal de la Cour, en grand uniforme, représentait S. M. le Roi.

Derrière le cercueil, marchait le fils du défunt, Révérend Pere jésuite, professeur au collège de la Paix, à Namur, qui conduisait le deuil. Aucun discours n'a été prononcé.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — **Déclarations de naissances du 14 juillet.** — Maurice Capelle, rue des Arts. 55. — Emile Prouvost, rue de l'Industrie, 14. — Malvina Eegge, rue de Rohan, cour Lehoucq, 5. — **Déclarations de décès du 14 juillet.** Théodule Desbonnet, 8 mois, rue de a Potennerie, cour Guillaume Lefebvre, Biasino, présenté sans vie, rue des Anges, cour veuve Delannoy. — Lucie Cospain, 30 ans, rue des Lignes, 6. — Marcel Thomas, 4 ans, rue Parmentier, maisons Thibaut.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille NIEZETTE-COSPAIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Lucie-Amélie-Barbe COSPAIN, décédée à Roubaix, le 14 juillet 1886, dans sa 31e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 15, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Lignes, 6.

Les amis et connaissances de la famille LEMAIRE-HENNEBELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Noël LEMAIRE, décédé à Tourcoing, le 13 juillet 1886, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 16 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Prince, 60, à Tourcoing. 13030

Les amis et connaissances de la famille BEUQUE-LEPLAT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon BEUQUE, veuf de Dame Elise LEPLAT, décédé subitement à Roubaix, le 15 juillet 1886, dans sa 4e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 17 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Redoute 105.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Lannoy, le lundi 19 juillet 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Célini BURY, décédée à Lannoy, le 15 juillet 1885, à l'âge de 64 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

L'Association des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires fera célébrer une Messe de Requiem, dans la chapelle de l'établissement, le samedi 17 juillet, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Gustave-Alexandre VINCRE, membre de l'Association, décédé à Roubaix, le 7 juillet 1886, dans sa 21e année administré des Sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obits seront célébrés en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre PARENT, décédé à Roubaix, le 18 juin 1886, à l'âge de 70 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, le vendredi 16 juillet, à 7 heures, obit de la Confrérie Notre-Dame des Sept-Douleurs; le mercredi 21, à 7 heures, obit de la Confrérie du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — A VIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Cora Pearl a été enterrée aux cimetière des Batignolles.

Quelques-unes de ses anciennes amies l'ont conduite à sa dernière demeure. Le convoi comprenait une vingtaine de personnes au plus.

C'est à peine si on avait pu, en s'adressant aux anciens amis de la défunte, reunir assez d'argent pour subvenir aux frais des funérailles et pour faire l'achat d'une concession de cinq ans. Sur le cercueil, pourtant, un certain nombre de bouquets, — envoyés par des gens qui, pour la plupart, avaient négligé de se faire connaitre.

Comment guérir de la peur ?—Cette question est traitée dans la *Revue des Deux Mondes* par M. Charles Richet, qui inlique le remède.

Et ce remède, c'est l'habitude.

D'abord M. Richet constate que la peur ne se raisonne pas, et il en donne un exemple personnel.

« Il y a une dizaine d'années, me trouvant à Bade près de la Forêt-Noire, j'avais pris l'habitude de me promener tout seul le soir jusqu'à une heure avancée de la nuit. Assurément la sécurité était absolue, et je savais que je ne courais nul danger. Et, en effet, tant que j'étais en pleins champs et sur la route, je ne sentais rien qui ressemblât à la peur. Mais, s'il s'agissait de m'enfoncer dans la forêt, absolument sombre, c'était tout autre chose. L'obscurité était profonde... Plus je m'enfonçais dans l'ombre, plus la peur me dominait... A quelque temps de là, j'ai voyagé la nuit, seul avec un guide en qui je n'avais aucune confiance dans les montagnes du Liban ; certes le danger y était bien plus grand qu'aux environs de Bade; mais je n'avais aucun sentiment de frayeur »

M. Richet se guérit par l'habitude.

« Il en est des émotions morales comme de l'exercice musculaire. Pour être un bon marcheur il faut être *entraîné*... D'abord, je ne pouvais pas sans un grand sentiment de peur entrer dans la forêt; puis, je m'imposai de faire tous les jours une centaine de pas de plus, si bien qu'à la fin je restais sans être effrayé jusqu'à minuit dans la forêt complètement sombre. Mais ce n'est pas sans un long exercice que je suis arrivé à triompher ainsi de moi-même.

Il n'a pas fallu moins de deux mois, presque tout le temps de mon séjour là-bas, pour arriver à l'indifférence ; et je crois bien que maintenant, ayant perdu l'habitude de marcher tout seul la nuit dans une forêt complètement sombre, je ne serais pas sans éprouver quelque frayeur...

« L'habitude émousse les émotions les plus fortes, et la peur en particulier. Il n'est pas de danger habituel qui puisse produire la frayeur. De là la facilité et la fréquence de ce qu'on appelle le courage professionnel. »

C'est-à-dire qu'à force d'avoir peur on finit par n'avoir plus peur. Faut-il en conclure que le courage n'est chez beaucoup qu'affaire d'habitude ? Au fait, n'est-ce pas Turenne, l'un des plus vaillants capitaines dans la bataille, qui avouait que les premiers coups de canon lui causaient toujours une certaine émotion ?

Une héroïne de 18 ans. — Un acte de dévouement sublime et qui dénote chez son auteur un sang-froid admirable, fait en ce moment l'objet de toutes les conversations à Feluy (Belgique) et dans les communes avoisinantes.

Lundi dernier, des enfants prenaient leurs ébats dans une prairie où pâturaient des bestiaux. Tout à coup, un taureau se mit à bondir et à se jeter de droite et de gauche, donnant furieusement de la tête contre tout ce qu'il rencontrait. La bouche couverte d'écume, les yeux flamboyants, l'animal était hideux à voir.

Les enfants, pris d'une terreur folle, fuyaient de toute leur vitesse, dans la direction de leur demeure, lorsque la bête furieuse les aperçut et se précipita de leur côté.

Le petits malheureux allaient infailliblement être mis en pièces, lorsqu'une jeune fille de 18 ans, Mlle M. B..., depuis quelques instants témoin de la scène, courut se poster résolument entre les enfants et le taureau pour lui barrer la route. Comme si l'animal avait redouté cet adversaire inattendu, il voulut se détourner pour continuer sa poursuite. Alors l'héroïque jeune fille se jeta au cou de la bête et se cramponna à ses cornes.

Exaspéré, le taureau se secoua avec fureur et lança la demoiselle contre le sol. Un moment on eût pu croire qu'il allait l'éventrer d'un coup de ses cornes aiguës, mais comme s'il avait eu conscience qu'il allait commettre une lâcheté, il se détourna soudain en mugissant et reprit sa course du côté où il était venu.

La jeune fille avait failli périr, mais les enfants étaient sauvés.

Honneur à la jeune héroïne !

La rixe du boulevard Richard-Lenoir. — Une rixe sanglante a eu lieu cette nuit, vers une heure du matin, boulevard Richard-Lenoir, entre six ou huit individus.

Ile commencèrent à se frapper à coups de poing de pied ; puis, l'un deux ayant fait usage de son couteau, tous les combattants s'armèrent de la même arme.

On n'osait s'approcher, tant était grand l'acharnement de tous ces hommes, qui se frappaient de terribles coups de couteau.

L'arrivée de plusieurs gardiens de la paix a fait prendre la fuite à ceux qui étaient encore valides.

Cependant, un de ces derniers a pu être rattrapé et arrêté.

C'est nommé Laville. Il n'a que des blessures insignifiantes.

Il a été mis à la disposition de M. Baron, commissaire de police.

Sur les lieux de la rixe, on a relevé deux blessés.

Ce sont les nommés Henri Dupré, âgé de 19 ans, plombier, demeurant rue Vieille-du-Temple, 20, et Paul Pouteau, âgé de 32 ans, demeurant passage Brunoy, 10.

Ils ont été transportés à l'hôpital St-Antoine. Ils portent, sur différentes parties du corps, des traces de coups de couteau.

Dépêche télégraphique du Congo. — Leurs Majestés les Princes du Congo, ayant reconnu que les savons parfumés qui leur sont dédiés sont supérieurs en qualité et en parfum à tous les savons de toilette qui se fabriquent dans le monde entier, ont décrété qu'à partir de ce jour, seuls les Savons de la maison Vaissier frères sont admis à l'entrée dans leurs états. 23449

CHOSES & AUTRES

Un lettré fort nerveux avait le malheur d'habiter une maison placée entre celle d'un forgeron et d'un chaudronnier. Le bruit que faisait ces deux artisans le rendait presque fou, et il dit à un de ses amis que s'ils déménageaient, il leur donnerait un bon dîner.

Un beau jour les deux voisins se présentèrent chez le lettré et lui exposèrent qu'ayant entendu parler de sa promesse, ils venaient lui annoncer qu'ils changeaient de demeure. Le lettré leur offrit un magnifique banquet et au dessert il demanda où ils allaient.

— Nous changeons de maison, dit le chaudronnier ; le forgeron prend la mienne et moi la sienne.

Tête du lettré !!!

* * *

Logque enfantine :

— Ma petite maman, je t'en prie, ne me fais pas percer les oreilles !

— Mais mon enfant, ça ne fait pas mal....

Et puis il faut obéir à ses parents : Dieu le veut.

— Si le bon Dieu avait voulu que je porte des boucles d'oreilles, il aurait fait le trou lui même.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

La France et le Congo belge

On lit dans le *Gaulois* :

« Les délégués belges directeurs de l'Etat du Congo n'ayant pu s'entendre avec la France relativement à une question de délimitation et à l'affaire de la loterie, ont proposé l'arbitrage du président de la confédération suisse, qui n'a encore reçu aucune pièce au sujet de cet arbitrage entre la France et le Congo belge. On sait cependant qu'il y a des pourparlers engagés et que suite sera donnée à cette affaire.

Les soldats revenus du Tonkin

Le *Petit Journal* croit savoir que le général Boulanger a l'intention d'organiser une représentation à l'Opéra en l'honneur des soldats de l'armée d'Afrique qui ont combattu au Tonkin.

La Chine et le Vatican. — Nomination d'un internonce à Pékin. — Le protectorat des missions par la France.

Londres, 15 juillet. — L'Office Reuter apprend qu'en vertu du concordat conclu entre le Saint-Siège et la Chine, Mgr Agliardi, nommé internonce à Pekin, partira le mois prochain pour la Chine, le gouvernement du Céleste-Empire ayant exprimé le désir que son départ ait lieu le plus promptement possible.

Le Vatican aurait été informé que le monde officiel chinois voit d'un très mauvais œil le protectorat revendiqué par la France sur les missions catholiques et les chrétiens indigènes qui en dépendent.

On craint à Pékin que si l'arrivée de l'internonce, qui doit aplanir les difficultés de la situation actuelle, était retardée, il n'en résulte de graves désordres.

Une crise évitée

Sous ce titre, on lit dans la *Lanterne* :

« Personne n'a l'air de se douter que nous avons été à deux doigts d'une crise ministérielle.

» Avant-hier soir, en effet, après le rejet du traité franco-italien, M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, mis en minorité, manifestait l'intention de donner sa démission.

« Toutefois, comme la Chambre va se séparer et qu'il n'est pas possible, à cause des élections départementales, de retarder la clôture de la session; comme d'ailleurs le moment était on ne peut plus mal choisi pour ouvrir une crise, les collègues de M. de Freycinet l'ont prié de renoncer quant à présent à démissionner. »

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Départ de M. le duc d'Aumale

Paris, 15 juillet. — M. le duc d'Aumale est parti dans la matinée de Jeumont pour Bruxelles. Après un court séjour dans cette ville, il ira à Tumbridge.

M. Grévy félicité

Paris, 15 juillet. — A l'occasion du 14 juillet, M. Grévy a reçu des félicitations des coloniès et des résidents français à l'étranger.

M. le général Boulanger

Paris, 15 juillet. — M. J. Grévy. a adressé à M. le général Boulanger une lettre de félicitations sur la bonne tenue des troupes à la revue de Longchamp. M. le général Boulanger est nommé grand officier de la légion d'honneur.

La clôture de la session

Paris, 15 juillet. — On croit généralement que la clôture de la session aura lieu dans la soirée.

La loterie de l'industrie

Paris, 15 juillet. — Le tirage de la loterie des fêtes de l'industrie a eu lieu. Le n° 311.893 gagne une rivière de diamants d'une valeur de 50.000 fr.

Les élections anglaises

Londres, 14 juillet. — Résultat des élections connues jusqu'à 7 heures : 307 conservateurs, 73 unionistes, 166 partisans de M. Gladstone, 81 parnellistes.

Aujourd'hui, les tories gagnent 7 voix et les partisans de M. Gladstone, 1 siége.

Lignes télégraphiques

Londres, 15 juillet. — Une dépêche de Montréal dit que des pourparlers sont engagés pour la création d'une ligne télégraphique reliant le canada au Japon et à l'Australie.

Mutinerie de détenus

Londres, 15 juillet.—On mande de Philadelphie au *Times* qu'une centaine de détenus travaillant aux mines de charbon de la Georgie se sont mutinés et barricadés dans les bâtiments où l'on compte les réduire par la famine.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, voire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

LA MODE UNIVERSELLE

Crèée spécialement pour les personnes qui préfèrent à une partie littéraire un nombre plus grand de gravures de chapeaux, de toilettes et d'ouvrages de dames. 24 numéros par an, paraissant le 1er et le 16 de chaque mois, avec 12 suppléments de patrons et broderies.

1re édition, sans gravures coloriées, 8 fr. par an.
2e » avec 36 grav. coloriées, 18 fr. —

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT A TOUTE PERSONNE QUI EN FAIT LA DEMANDE A L'ADMINISTRATION, **25, rue de Lille, Paris.**

PRIX D'ABONNEMENT

Edition simple : Un an, 14 fr.; six mois, 7 fr. 50 trois mois, 4 fr.

Edition 1 : Un an 26 fr.; six mois, 15 fr.; trois mois, 8 fr.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis chez Abel GOUBAUD, éditeur, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Mr BERNARD, Dentiste

Médaille d'or

a l'honneur de prévenir sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, son cabinet est transféré **77, rue Nationale Lille**, (maison du Vieux-Chêne). 12967

Une ancienne renommée. — L'utilité qu'il peut y avoir pour nos lecteurs d'être fixés sur le mérite réel des pectoraux annoncés chaque jour, nous engage à porter à leur connaissance que, par suite d'expériences faites dans les hôpitaux de Paris et en ville, il a été constaté par M. le Dr Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine de Paris, que la véritable Pate de Regnauld a une supériorité marquée sur les autres pectoraux et qu'elle ne contient pas d'opium. Aussi peut-on se servir de ce délicieux bonbon même aussitôt après le repas, et le donner aux enfants en bas âge.

Ces avantages expliquent la vogue de la Pâte Regnauld, employée depuis 1820 pour la guérison des rhumes, catarrhes, irritation de poitrine, ainsi que la préférence que lui accordent Messieurs les médecins.

La véritable Pate de Régnauld, préparée 19, rue Jacob, Paris, se vend 1 fr. 50 la boîte, 75c. la 1/2 boîte dans toutes les pharmacies. 12087—23433

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS, ETC.) 2

Au Cœur social. Maison **Louis Herbaut-Broutin,** rue Saint-André, 29, à l'angle de la rue Saint-Jean, près la rue de Lannoy. — Vraie cordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. Devise : Vendre du bon pour vendre beaucoup et vendre beaucoup pour vendre bon marché.

A la Chaussure parisienne. Maison TEMPEZ, **Couturier-Mauprivez** successeur, 44 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce. — Cette maison, une des plus anciennes, est bien connue pour vendre de confiance et à des prix très réduits, défiant toute concurrence. Une remise est faite selon l'importance à tout acheteur payant comptant. On se charge des réparations à bref délai. 508

A la renommée de la bonne Toile. **Ernest Oger-Carnlaux,** rue Pellart prolongée, 149, Roubaix. Mérinos, flanelles, cachemires d'Ecosse, lainages et couvertures de laine, velours, soieries, draperies, nouveautés, confections, toiles, rouennerie, bonneterie. Trousseaux et layettes. 509

Au Bon Marché, 8, Grande-Place, Roubaix. Tissus en tous genres, confections pour dames et enfants, tapis et ameublements. 510

Au Palais de Cristal, 16, Grande-Rue, Roubaix. — Vêtements confectionnés et sur mesure, pour hommes et enfants. Prix-fixe. 511

Elégance, Solidité, Garantie. Habillements sur mesure, pour hommes et enfants, aux prix de la frontière. Nouveautés pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuils et noces. **Victor Proye,** tailleur, 90, rue Blanchemaille, Roubaix. 512

Au Mouton couronné, place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs. Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Nouveautés, rouennerie, bonneterie, confections pour dames et enfants. Chemises confectionnées en tous genres. **Veuve Mazure-Truffaut,** ancienne maison Truffaut-Fournier, 42, Grande-Rue, Roubaix. 530

Robes et manteaux confectionnés et sur mesure pour dames, fillettes et enfants. — *A l'Espérance,* **Senoutzen-Couzineau,** 12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Il y a toujours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ou garnitures. Spécialité pour deuil en 24 heures. 532

COMMERCE

LAINES

LE HAVRE, 15 juillet.

(*Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy*)

Voici les quantités qui seront présentées à la vente publique de laines qui aura lieu le 20 juillet 1886 :

M. Jung : 179 balles Buenos-Ayres ; M. Lathan ; 100 b. d'Algérie ; M. Laude : 3 b. Chili ; M. Busch. 1,204 b. Buenos-Ayres, 27 b. Montevideo et 667 b. Russie ; M. Dufour : 16 b. Montevideo ; M. Nicolle : 22 b. Buenos-Ayres; M. Leplay : 66 b. Buenos-Ayres ; M. Dillmann : 170 b. Buenos-Ayres ; M. Denouette : 46 b. Buenos-Ayres ; M. Bricka : 56 b. Montevideo. Total 1,786 b. de La Plata, 3 b. du Chili, 100 b. d'Algérie et 667 b. de Russie.

Le steamer *Paraná* vient d'arriver de La Plata, portant 281 balles de laine de Buenos-Ayres.

Le steamer *la Bourgogne* vient d'arriver de New-York, portant 157 balles de laines, dont 150 b. de Montevido et 27 b. de Rio-Grande.

LE HAVRE, 13 juillet.

Il a été traité 194 balles de laine en suint, à fr. 170 les 100 kil.; 26 b. dito, à fr. 152.50 ; 352 b. Montevideo en suint, de fr. 165 à 177.50.

ANVERS, 13 juillet.

Voici le résultat de la vente publique de laines avariées tenue hier après-midi :

Exposées.		Vendues.
207 balles de laines	de Buenos-Ayres	170 balles
67 » »	de Montevideo	52 »
81 » »	d'Australie	80 »
355 balles		302 balles

Aujourd'hui marché très ferme. Il a été traité de gré à gré 606 balles laines de La Plata en suint et 80 balles Cap de Bonne-Espérance snow-white.

BUENOS-AYRES, 2 juillet.

L'activité règne partout. Les nouvelles d'Europe ont exercé une grande influence sur le marché, ce qui a donné lieu à des affaires importantes. Les prix sont en hausse de 5 à 10 ps. par arrobe, selon classe et qualité. Il reste peu de marchandise tant à la campagne qu'en magasin. Il y aura certainement un déficit assez important comparé aux expéditions de la tonte antérieure.

Laines en suint. — On cote laine supérieure, fine, bonne nature, de 130 à 135 p. ; bonne laine, genre du Havre, 107 à 115 ; pour même destination laine courante, bonne n